

Délibération du Conseil d'administration du 14 mars 2024

N° CA-24-0314-04

# TARIF DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE GESTION ET TRANSFORMATION DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES (GTPPL) POUR 2024-2025

#### Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7, D611, D612;

**Vu** le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts, et notamment son article 7 relatif aux attributions du conseil d'administration ;

**Vu** les délibérations n° CA-20-1217-03 du 17 décembre 2020 et CA-21-0624-04 portant délégation de pouvoir au président, notamment pour la fixation des tarifs des formations ;

**Vu** l'avis favorable de la commission spécialisée Enseignement et Professionnalisation (CSEP) du 25 janvier 2024 ;

**Vu** l'avis favorable du conseil académique du 1<sup>er</sup> février 2024 ;

**Vu** le dossier du diplôme universitaire Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales ( DU GTPPL) et la note joints à la présente délibération.

**Considérant** que, selon la délégation de pouvoir accordée au président de l'université, les frais de Formation Continue supérieurs à 4000 euros font l'objet d'une approbation du conseil d'administration ;

**Considérant** que la demande de création du diplôme universitaire Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL) a reçu un avis favorable de la Commission Spécialisée Enseignement et Professionnalisation du 25 janvier 2024 et du Conseil académique du 1<sup>er</sup> février 2024 et qu'elle a été présentée en Collège des Formations le 8 février 2024, pour une ouverture prévue en 2024-2025 ;

**Considérant** qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la fixation du tarif de formation continue du diplôme universitaire Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL) tel qu'elle lui a été présentée ;

#### **Délibère**

#### Article 1er

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants : 30
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 30
Nombre de votes contre : 0

#### **Article 2**

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel À Champs-sur-Marne, le 14 mars 2024

> QRESIDENCE Université Coutave Elffel

Gilles ROUSSEL



univ-gustave-eiffel.fr

**Conseil d'administration** Séance du 14/03/2024 Point no 11

#### FICHE DE PRÉSENTATION

Tarif Formation continue : Diplôme universitaire Gestion et Transformation des

| Politiques Publiques Locales (GTPPL)  |
|---|
| □ Information   |
| ∨ote     ✓ Vote       Vo |
| Contexte:   |
| Suite à la délibération n°CA-21-0624-04 du Conseil d'administration du 24/06/2021, le Président de l'Université a délégation pour fixer les frais de formation continue (FC), dont le montant est inférieur à 4 000 euros par formation avec l'obligation de transmettre l'information au CA au moins une fois par an. Par contre, tous les autres frais de formation et notamment les frais de FC supérieurs à 4000 euros doivent faire l'objet d'une approbation du CA.   |
| L'ouverture du Diplôme universitaire (DU) « Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales » (GTPPL) à compter de la rentrée 2024 a été validée par le Conseil académique du 1 <sup>er</sup> févrie 2024, après avis favorable de la Commission Spécialisée Enseignement et Professionnalisation (CSEP) du 25 janvier 2024. Cette création de diplôme a également été présentée au Collège des formations du 8 février 2024 pour information.   |
| Le tarif proposé pour ce nouveau DU est de 6050€ TTC, et doit donc être soumis au vote du Consei<br>d'Administration.   |
| <u>Délibération sur</u> :   |
| Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le tarif du Diplôme universitaire  |

Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL) pour 2024-2025.

#### **Document(s) joint(s):**

Dossier du DU Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL)



# Fiche navette de demande d'évolution de l'offre de formation rentrée 2024

Composante(s) de formation : Eiffel Compétences

Directeur ou directrice de composante : Venceslas BIRI

Porteur de projet : Hervé DEFALVARD et Marie TACAILLE-FOURNIER

Formation concernée : DU et CU Gestion et Transformation des Politiques Publiques

Locales (GTPPL)

Année(s) universitaire(s) concernée(s): à partir de l'année 2024/2025

**Détail de la demande** : création d'un DU (diplôme universitaire) et d'une CU (certification universitaire)

#### Préambule:

Le DU Gestion et Transformation des Politiques publiques Locales est associé à la CU Gestion et Transformation des Politiques publiques Locales.

Le DU GTPPL ne va pas sans la CU GTPPL dans le sens où un stagiaire inscrit au sein du DU formera un binôme avec un stagiaire de la CU.

#### **Argumentaire**:

L'objectif du projet est de proposer un parcours d'enseignement complet, par la formalisation d'un Diplôme Universitaire (DU) dans la gestion et la transformation des politiques publiques locales. La formation diplômante est pensée pour regrouper dans la même promotion des jeunes non diplômés intéressés pour travailler dans la fonction publique territoriale, des élus locaux et des agents territoriaux (avec une ouverture facilitée aux jeunes des quartiers prioritaires et des territoires ruraux) afin :

- de valoriser l'expérience des élus locaux ;
- d'asseoir une culture de travail transversal dès la formation ;
- d'expérimenter la co-construction des politiques publiques locales en faveur des transitions ;
- de permettre à des jeunes qui n'ont pas eu l'occasion d'engager une démarche de formation sanctionnée par un diplôme mais qui ont une expérience à valoriser d'obtenir une certification universitaire (CU) et d'envisager d'accéder aux métiers de la fonction publique.

#### Date et avis du Conseil de composante :

En cas de modification mineure de maquette, cela peut être l'avis du directeur ou de la directrice de composante Pas de conseil de composante sur Eiffel Compétences Avis VP3 ok le 10/01/2024

\_\_\_\_\_\_

Réservé à la VP FIP :

Date de réception de la demande : 21/12/2023

Modalités d'examen de la demande : Examen par 2 rapporteurs, CSEP le 25/01/2024 pour avis, CAc le 01/02/2024 pour vote, CF le 08/02/2024 pour info, CA le 14/03/2024 pour vote du tarif du DU uniquement

Réponse : 1 rapport avis très favorable et 1 rapport avis favorable, avis favorable de la CSEP le 25/01/2024, avis favorable du CAc le 01/02/2024, info en CF le 08/02/2024, en attente vote du CA le 14/03/2024 pour le tarif du DU uniquement



# DU Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL)







# A. Fiche signalétique

| Intitulé du DU                     | Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales |
|------------------------------------|--|
| <b>Domaine</b> (ALL,DEG,SHS,STS)   | DEG  |
| Composante de formation            | Eiffel Compétences   |
| Porteur de projet                  | Hervé DEFALVARD et Marie TACAILLE-FOURNIER                 |
| Partenaires internes/externes      | Chaire ESS, RTES, OUISHARE, Fédération Leo Lagrange        |
| Niveau d'entrée (bac, bac+2, etc)  | Bac +4 ou équivalent                                       |
| Niveau du DU (Bac,L,M,D)           | M2   |
| Type d'enseignement                | Présentiel   |
| Modalité d'inscription             | Formation continue   |
| Année d'ouverture du DU            | Septembre 2024   |
| Date et avis Conseil de composante |  |

# Responsable de formation

| Nom Prénom DEFALVARD Hervé |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| Fonction/statut            | Maître de conférence HDR       |
| Courriel                   | herve.defalvard@univ-eiffel.fr |
| Téléphone                  | 01.60.95.71.53                 |

# Référents UTOPPIA

| Nom Prénom                 | TACAILLE-FOURNIER Marie                               |
|----------------------------|---|
| Fonction/statut            | Présidente, co-fondatrice UTOPPIA                     |
| Courriel                   | m.tacaille-fournier@utoppia.fr                        |
| Téléphone                  | 06.25.34.55.42  |
|                            |   |
| Nom Prénom                 | SIDIBE Adama  |
| Nom Prénom Fonction/statut | SIDIBE Adama  Directeur Général, co-fondateur UTOPPIA |
|                            |   |

# Référents administratifs

| Nom Prénom      | ANDRADE Sandrine                  |
|-----------------|-----------------------------------|
| Fonction/statut | Chargée d'ingénierie de formation |
| Courriel        | sandrine.andrade@univ-eiffel.fr   |
| Téléphone       | 01.60.95.71.40                    |
| Nom Prénom      | SYLLA Vanessa                     |
| Fonction/statut | Secrétaire pédagogique            |
| Courriel        | vanessa.sylla@univ-eiffel.fr      |
| Téléphone       | 01.60.95.72.08                    |

# B. Présentation et objectif de la formation

## 1) Préalable

Le DU Gestion et Transformation des Politiques publiques Locales est associé à la CU Gestion et Transformation des Politiques publiques Locales.

Le Diplôme Universitaire GTPPL ne va pas sans la certification universitaire GTPPL dans le sens où un stagiaire inscrit au sein du DU formera un binôme avec un stagiaire de la CU.

# 2) Panorama des enjeux

La fonction publique territoriale doit s'adapter aux enjeux sociétaux et à leurs déclinaisons organisationnelles : nécessité de prendre en compte la question de la crise écologique, besoin de modernisation de l'action publique, émergence de nouvelles cultures de travail et questionnements sur les schémas de gouvernance traditionnels descendants, prise en compte réelle des habitants et acteurs locaux...

Si ces enjeux sont connus et jugés élémentaires depuis plusieurs années, la capacité à passer de constats théoriques à la mise en place d'actions concrètes permettant de structurer et planifier l'action publique locale n'est pas chose aisée. Dans les faits, changer de paradigme et garantir l'impulsion de nouvelles méthodes de travail facilitant la prise de décisions et permettant la prise en compte des besoins des territoires demeure compliqué. L'administration publique peine à se réformer, la question du temps donné à la possibilité du changement restant un des premiers freins avec la question financière.

Les cursus de formation, lorsqu'ils intègrent les enjeux de modernisation de l'action publique, se structurent sur la base d'anciens cadres, en se spécialisant par public : formation pour les élus, formation pour les « hauts cadres » de la fonction publique territoriale. La culture de la transversalité se heurte alors aux usages conventionnels dès le stade de la formation.

# 3) L'objectif du projet

L'objectif du projet est de proposer un parcours d'enseignement complet, par la formalisation d'un Diplôme Universitaire (DU) dans la gestion et la transformation des politiques publiques locales.

La formation diplômante est pensée pour regrouper dans la même promotion des jeunes non diplômés intéressés pour travailler dans la fonction publique territoriale, des élus locaux et des agents territoriaux (avec une ouverture facilitée aux jeunes des quartiers prioritaires et des territoires ruraux) afin :

- de valoriser l'expérience des élus locaux ;
- d'asseoir une culture de travail transversal dès la formation ;
- d'expérimenter la co-construction des politiques publiques locales en faveur des transitions ;
- de permettre à des jeunes qui n'ont pas eu l'occasion d'engager une démarche de formation sanctionnée par un diplôme mais qui ont une expérience à valoriser d'obtenir une certification universitaire (CU) et d'envisager d'accéder aux métiers de la fonction publique.

Cette formation comprendra pour chaque apprenant la mise en oeuvre d'un projet de territoire (travail collectif avec les jeunes).

À la sortie du diplôme, les élus et agents pourront valoriser leurs compétences en innovation publique et mise en oeuvre de projets de transition sur les territoires. Les jeunes pourront, quant à eux, s'appuyer sur l'obtention du CU pour envisager l'inscription au DU ultérieurement.

# C. Équipe pédagogique et structure d'encadrement

1) L'équipe pédagogique

# Hervé DEFALVARD - Responsable pédagogique du DU GTPPL

Maître de conférence HDR en sciences économiques Responsable de la chaire ESS de l'Université Gustave Eiffel

Hervé Defalvard enseigne à l'UGE (anciennement UPEM) depuis 1995 notamment dans l'ancien DESS Gestion des entreprises d'insertion devenu à la rentrée 2015 le Master 2 Insertion et entreprenariat social et solidaire, classé 6ème au classement SMBG et intégré dans la mention de Master de l'Ifis : Economie sociale et solidaire (ESS). Depuis sa création en 2010, Hervé Defalvard est responsable de la chaire ESS de l'université Paris Est Marne la Vallée qui a fait de cette université, une université de référence en matière d'ESS aux plans national et international. Dans le cadre de la chaire et de ses formations, de nombreux partenariats avec des acteurs de l'emploi en lle de France et en Seine et Marne ont été noués autour des multiples problématiques de l'insertion (emploi, logement, mobilité, financière, santé).

Ses recherches en économie ont porté en particulier sur l'insertion par l'activité économique et portent aujourd'hui plus généralement sur l'économie sociale et solidaire. Il a été ces dernières années responsable scientifique de deux programmes de recherche : le programme ISO 26 000 de territoire financé par le Département de Seine et Marne et la Caisse des Dépôts, et le programme PICRI de la Région Ile de France « Déchets et citoyenneté » avec les ONG Enda Europe et France Libertés. Aujourd'hui, il dirige plusieurs thèses dont la thèse de Benedetta Celati en co-tutelle avec l'université de Pise et la thèse de Geneviève Fontaine financée avec une bourse CIFRE en partenariat avec l'institut Godin. Dans ces recherches, les problématiques de la solidarité sont toujours reliées à la question de la citoyenneté dans la mesure où l'économie sociale et solidaire a pour spécificité de soutenir la démocratie économique.Enfin, ses travaux récents abordent, en lien avec l'économie sociale et solidaire, la thématique des communs sur laquelle plusieurs publications ont été réalisées en problématisant notamment le concept de "communs sociaux

#### Marie TACAILLE-FOURNIER - Référente pédagogique du DU GTPPL

Co-fondatrice d'UTOPPIA - Chargée de la pédagogie et de l'innovation sociale Ancien cadre de la fonction publique territoriale

Après douze années passées dans la fonction publique territoriale, sur des missions dans l'administration puis en cabinet, Marie Tacaille-Fournier a souhaité continuer à accompagner et mettre en oeuvre les politiques publiques, au plus proche des élus et des réalités des territoires, en confrontant systématiquement les enjeux théoriques à ceux de terrain. La formation des élus demeure un excellent levier pour répondre à ces objectifs. Passionnée par le travail avec les habitants et acteurs locaux, elle a proposé, alors agent de la « territoriale », aux élus et aux différentes directions de prendre le temps d'asseoir une VRAIE dynamique de projets participatifs. Elle a également tenté d'impulser des manières de travailler autrement, en laissant la place à tous les agents, persuadée que, dans un contexte de questionnement des rôles et des valeurs d'intérêt général, cette dynamique pourrait donner davantage de sens pour porter un service public engagé et de proximité. Elle s'engage également depuis quelques années auprès d'acteurs économiques et associatifs qui souhaitent faire évoluer leur mode de fonctionnement pour répondre aux enjeux de notre siècle en se fixant l'impératif de toujours mettre en résonance la théorie et la pratique.

## Sandrine ANDRADE - Chargée d'ingénierie de formation du DU GTPPL

En charge du montage du dossier et du pilotage administratif du DU

#### Vanessa SYLLA - Secrétaire pédagogique du DU GTPPL

En charge de la partie administrative et pédagogique du DU

# 2) Les partenaires mobilisés

#### LA CHAIRE ESS-UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Première chaire universitaire dans ce domaine, la chaire ESS-Université Gustave Eiffel a été créée en 2010 avec l'objectif d'une meilleure (re)connaissance de l'économie sociale et solidaire dans le monde académique avec un programme autour de trois axes : la recherche fondamentale et appliquée, les enseignements et les formations, la visibilité de ses activités d'enseignement et de recherche.

Aujourd'hui, la chaire ESS-Université Gustave Eiffel comprend huit partenaires associés à l'université Gustave Eiffel pour développer ce programme : des associations (l'Irup, la CRESS IdF, la fédération Léo Lagrange), des coopératives (Alternatives économiques, Coopaname, Casden), des mutuelles avec La Mutualité française d'Île de France et, enfin, l'agglomération Paris-Vallée de la Marne. La présence de cette communauté d'agglomération sur laquelle l'université est implantée souligne une orientation forte de la chaire ESS-Université Gustave Eiffel depuis sa création : l'ancrage territorial des activités de la chaire ESS-Université Gustave Eiffel aussi bien pour ses formations en alternance que pour ses recherches. Ainsi, la chaire ESS-Université Gustave Eiffel développe un programme de recherche et formation qui la conduit à initier sur le territoire des communs expérimentaux en matière de circuits-courts alimentaires, d'économie circulaire et de mobilité douce et partagée. Dans le cadre d'une initiative partagée avec l'agglomération Paris-Vallée de la Marne, la chaire ESS-Université Gustave Eiffel est aujourd'hui membre d'un Pôle territorial de coopération économique émergent sur Paris Vallée de la Marne et ses environs, qui réunit vingt-trois organisations de tout type afin de mettre en œuvre

une stratégie commune de développement local et durable via la mutualisation et la coopération entre elles.

Après avoir organisé pendant dix ans un festival de vidéos solidaires, la chaire ESS-Université Gustave Eiffel organise depuis 2020, dans le cadre de la semaine de rentrée pour ses étudiants, un festival des territoires solidaires et innovants en tant que lieu de rencontres et d'échanges autour de ces initiatives qui associent collectivités territoriales et acteurs socio-économiques des territoires afin de répondre aux nécessaires transitions de notre temps.

#### **LE RTES**



Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire.

#### Le RTES agit notamment :

- dans la promotion des initiatives des territoires, à travers ses publications (newsletter, lettre trimestrielle...), son site Internet, l'organisation de rencontres ;
- par la valorisation de la richesse des actions menées auprès des institutions nationales et européennes ;
- en favorisant le transfert des bonnes pratiques, à travers des journées d'échanges et de débats, la mise en place de formations ;
- en recherchant les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

#### LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE



La fédération Léo Lagrange est une association d'éducation populaire fondée en 1950 par Pierre Mauroy et ainsi nommée en hommage à Léo Lagrange. Après 66 ans d'existence, c'est aujourd'hui : 5 000 salariés, 450 collectivités partenaires et 400 dispositifs d'animation sociale.

Pour répondre à son engagement d'éducation populaire, la Fédération s'adresse à tous les publics et s'investit dans tous les champs d'action susceptibles de permettre à chacun de trouver sa place dans la collectivité :

- Activités socioculturelles, culturelles et artistiques

- Formation professionnelle, qualification et insertion sociale
- Activités européennes et internationales
- Développement associatif
- Éducation à la consommation et à l'environnement
- Formation d'animateurs et acteurs de la cité
- Lutte contre les discriminations
- Séjours de vacances
- Sport éducatif

#### **OUISHARE**



OUISHARE est une association fondée en 2012 autour de la question de l'économie collaborative. Elle se structure autour d'un réseau international de connecteurs et de membres engagés. Le processus décisionnel est participatif permettant

de développer des projets de manière flexible et autonome. OUISHARE s'intéressée également à l'avenir du travail et des organisations en général. L'association est organisée sur la base de cinq valeurs qui guident les actions : la collaboration, l'ouverture, l'attention, l'esprit d'initiative et l'expérimentation permanente. Les membres de OUISHARE s'investissent dans des projets de recherche-action au sein des entreprises mais également dans les collectivités locales.

#### Pourquoi coopérer avec ces partenaires ?

Le diplôme s'est bâti dans une dynamique de coopération et co-construction. Les partenaires ont été choisis au regard de leur capacité à lier la théorie et pratique et sur la base de leur expertise et leur expérience avérées :

- dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- dans le domaine de l'éducation populaire
- dans la mise en oeuvre de schémas d'intelligence collective

Dans le cadre des groupements de cours, ils seront à même :

- de mobiliser le public jeune et de donner des clés de compréhension pour travailler avec les jeunes
- d'apporter des exemples concrets de projets de territoire innovants
- d'apporter des outils et contenus précis sur l'ensemble des thématiques retenues

Outre les interventions prévues dans le cadres des regroupements, les partenaires seront intégrés au jury chargé de délivrer le diplôme.

# D. Public visé, niveau requis et modalités de recrutement

# 1) Nombre de places d'accueil



Effectif minimum pour la promotion DU+CU = 30 stagiaires (15+15)

Effectif maximum pour la promotion DU+CU = 40 stagiaires (20+20)

Binôme avec un élu ou un agent du même territoire.

## 2) Compétences et/ou diplôme d'entrée requis



Bac + 4 ou équivalence.

- I Tous les candidats au diplôme qui ne pourront justifier d'un niveau BAC+4 devront :
- pouvoir démontrer une expérience professionnelle significative dans le champ de la fonction publique territoriale ou l'administration publique

ou

- pouvoir valoriser une mission d'élu local.

# 3) Modalité (processus) et critère de recrutement



Tous les candidats devront dans un premier temps présenter un dossier de candidature complet sur la plateforme « E-candidat ».

Il sera composé :

- d'un CV
- d'une lettre de motivation
- d'une proposition de binôme qui candidatera à la CU en lien avec le DU GTPPI

À l'issue de l'étude des dossiers, un entretien d'admission sera organisé.

# 4) Composition de la structure (commission) de recrutement



Hervé DEFALVARD (responsable pédagogique du diplôme)

Marie TACAILLE-FOURNIER (co-référente du DU pour UTOPPIA)

Adama SIDIBE (co-référent du DU pour UTOPPIA)

# E. Modalité d'évaluation et de contrôle des compétences et des connaissances

## 1) Les conditions précises d'obtention du diplôme

Pour valider le DU, les participants devront :

- obtenir au moins 10/20 au mémoire dont la soutenance se tiendra en fin d'étude (mois de mai)

#### ΕT

- obtenir au moins 10/20 au projet de territoire présenté dans le cadre du dernier regroupement organisé sur un territoire innovant (mois avril)

## Il n'y aura aucune compensation entre le mémoire et le projet de territoire.

# 2) La composition de la structure (commission, jury) délivrant le diplôme

Le jury compétent pour décerner le diplôme sera composé de cinq membres :

- Hervé DEFALVARD (responsable pédagogique du diplôme),
- Marie TACAILLE-FOURNIER (référente du DU pour UTOPPIA)
- un référent du RTES
- un référent de la Fédération Léo Lagrange
- un référent de OUISHARE

# F. Organisation de la formation

La formation est organisée en 8 regroupements thématiques à raison de 2 journées par mois (15 heures, soit un total de 120 heures).

Pour chaque regroupement, un référent pédagogique est nommé, responsable de l'ingénierie pédagogique et de la coordination des interventions du ou des module(s) concernés, en étroite coopération avec le Responsable pédagogique du DU.

Les regroupements sont découpés comme suit :

#### **Groupement 1** - septembre

- Temps d'accueil - définition du cadre du DU

Après un temps de présentation du DU, de ses objectifs, des intervenants et du déroulé, RTES puis la fédération Léo Lagrange s'arrêteront sur deux grands axes

structurant le diplôme : la question de l'Économie Sociale et Solidaire sur tes territoires et les leviers de mobilisation de la jeunesse.

- La gouvernance démocratique

Les territoires sont en mouvement permanent et s'adaptent au quotidien pour répondre aux enjeux de notre société. Se pose alors la question de la multiplicité des acteurs et des échelons territoriaux dans la mise en oeuvre des projets. Ce module de cours a pour objectif d'interroger les schémas d'organisation et les nouveaux modes de gouvernance locale.

#### **Groupement 2** - octobre & Groupement 5 - janvier

- Territoires en transition

En première ligne pour faire face aux changements et crises actuelles, les territoires foisonnent d'innovations sociales et économiques. Parmi de nombreux exemples, citons les PTCE, les expérimentations des Territoires zéro chômeur de longue durée ou encore les groupements de coopération sociale et médico-sociale.

De nombreuses collectivités participent à la mise en place de projets nouveaux coconstruits avec les acteurs locaux. Sur la base de retours d'expérience, les deux regroupements permettront d'aborder différentes thématiques en interrogeant les logiques de globalisation des réponses locales et la capacité à faire sens à l'échelle de son territoire.

#### **Groupement 3** - novembre

- La boîte à outil des collectivités

L'action publique locale est organisée autour de fondamentaux juridiques et financiers. Tout l'enjeu, à l'heure de la modernisation des administrations et de la volonté d'innovation managériale et de mise en oeuvre des politiques publiques, est d'inventer tout en respectant le cadre d'action. Ce module aura pour but de reposer les bases du fonctionnement des collectivités et de la gestion financière.

#### Groupement 4 - décembre & Groupement 8 - avril

- les regroupements « projet de territoire »

Dans la dynamique du DU et du souhait d'impulser une réelle transversalité dans les usages (de la réflexion à la mise en place de l'action publique locale), les regroupements « projet de territoire » garantiront la mise en oeuvre de projets portés en binôme avec des jeunes (demandeurs d'emploi, acteurs associatifs...).Le premier

groupement sera structuré autour de temps théoriques et pratiques d'accompagnement des différents projets. Le second regroupement sera réservé aux soutenances participatives des projets de territoire.

#### Groupement 6 - février

- communication : rendre visible et lisible l'action politique

La culture du secret et de l'urgence constante traverse le fonctionnement des collectivités et notamment la partie politique (cabinet politique, conseil municipal). Pourtant, il y a tout intérêt à rendre transparents les procédés de décision pour garantir des projets collectifs portés par les habitants mais aussi les agents. À la croisée des champs de la communication, du management participatif et de la participation citoyenne, ce module a pour objectif de questionner la place de la communication dans la sphère publique et de visiter des modes de travail différents.

#### **Groupement 7**- mars

- management de projet démocratique et intelligence collective

Mettre en place des politiques publiques au niveau local nécessite la maîtrise d'une méthodologie de projet et la connaissance des différents acteurs et partenaires locaux qu'il faudra solliciter ou mobiliser pour mener à bien les projets portés. Ces dix dernières années, les termes de « transversalité, collaboration, coopération » ont fait leur apparition dans les organisations. En la matière, il ne s'agit pas de décréter pour faire. Ce module s'intéressera à la dimension de coopération sur les territoires pour permettre le développement de projets innovants et durables.

| DU Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales                   | h   | Référent du module   Intervenant  |
|---|-----|---|
| Groupement 1 - septembre 2024   |     |   |
|   | 15  |   |
| TEMPS D'ACCUEIL - DÉFINITION DU CADRE DU D.U                                    | 4   | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)<br>Adama SIDIBE (Directeur Général d'UTOPPIA) |
| Introduction au D.U GTPPL   | 1   | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)<br>Adama SIDIBE (Directeur Général d'UTOPPIA) |
| ESS, territoires urbains et ruraux  | 1,5 | RTES  |
| Quels leviers pour mobiliser les jeunes ?                                       | 1,5 | Fédération Léo LAGRANGE   |
| LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE   | 11  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
| Enjeux démocratiques des transitions et innovation territoriale                 | 7   | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
| Les différents échelons territoriaux  | 4   | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
|   |     |   |
| Groupement 2 - octobre 2024   |     |   |
|   | 15  |   |
| TERRITOIRES EN TRANSITION   | 15  | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)   |
| Adapter son territoire aux enjeux environnementaux et climatiques  Introduction | 2   | Enseignant Univ Eiffel  |
| Les enjeux de la mobilité sur les territoires                                   | 2   | Enseignant Univ Eiffel  |
| L'alimentation durable à l'échelle locale                                       | 2   | Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)  |
| Le logement et la politique d'habitat   | 2   | Gaelle TISSON (Coordinatrice logement d'abord)  |
| Urbanisme et aménagement des territoires résilients                             | 4   | Bellastock  |
| La transition numérique et l'impact sur les territoires                         | 3   | OUISHARE  |

| DU Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales   | h  | Référent du module   Intervenant  |
|---|----|---|
| Groupement 3 - novembre 2024  |    |   |
|   | 15 |   |
| LA BOÎTE À OUTILS DES COLLECTIVITÉS   | 15 | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
| Sécuriser et moderniser l'action publique<br>(fonctionnement d'une collectivité, enjeux)  | 4  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
| Projet politique et organisation des services   | 2  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
| Fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable  | 3  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
| Savoir repenser le budget de sa collectivité pour y intégrer le principe<br>de résilience et de transition écologique                                   | 2  | RTES  |
| Quel projet pour quel territoire? (Mobilisation de la fonction « finances », organisation et outils de pilotage, prospective et enjeux de financements) | 4  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
|   |    |   |
| Groupement 4 - décembre 2024  |    | Temps de groupement CU et DU  |
|   | 15 |   |
| 1ER REGROUPEMENT SUR UN TERRITOIRE  | 15 | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)<br>Adama SIDIBE (Directeur Général d'UTOPPIA) |
| Le management de projet pour une construction collective  | 4  | Fédération Léo Lagrange, RTES et OUISHARE   |
| Travail sur un projet de territoire avec les participants à la CU   | 11 | Fédération Léo Lagrange, RTES et OUISHARE   |

| DU Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales  | h  | Référent du module   Intervenant   |
|--|----|--|
| Groupement 5 - janvier 2025  |    |  |
|  | 15 |  |
| TERRITOIRES EN TRANSITION  | 15 | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)  |
| Les communs : la gestion de l'eau  | 4  | OUISHARE   |
| Les communs : gouvernance de l'énergie   | 4  | OUISHARE   |
| Construire une politique publique de santé locale  | 4  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)                          |
| La culture : nouveaux modes de coopération et de développement   | 3  | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)  |
|  |    |  |
| Groupement 6 - février 2025  |    |  |
|  | 15 |  |
| COMMUNICATION: RENDRE LISIBLE ET VISIBLE L'ACTION POLITIQUE  | 15 | Melek EKIM (directrice des relations publiques et partenariats -<br>UTOPPIA) |
| Les bases juridiques de la communication publique  | 3  | Melek EKIM (directrice des relations publiques et partenariats -<br>UTOPPIA) |
| Prise de parole en public  | 4  | Solène ABBOUD (formatrice UTOPPIA)   |
| Le projet d'action municipale (lien avec les habitants et les partenaires locaux, travail avec l'administration) | 4  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)                          |
| Atelier « gestion de crise »   | 4  | Marie Tacaille-Fournier et Melek EKIM (UTOPPIA)                              |

| DU Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales                                   | h  | Référent du module   Intervenant  |
|---|----|---|
| Groupement 7 - mars 2025  |    |   |
|   | 15 |   |
| Management de projet démocratique - Intelligence collective                                     | 15 | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)   |
| Démocratie participative : de quoi parle t-on ?   | 4  | OUISHARE  |
| Pouvoir d'agir des habitants : la co-construction de l'action locale                            | 7  | OUISHARE  |
| Innovation managériale, gouvernance partagée  | 4  | Christine BOUBET (ancienne DGS, formatrice UTOPPIA)   |
|   |    |   |
| Groupement 8 - avril 2025   |    | Temps de groupement CU et DU  |
|   | 15 |   |
| 2ème regroupement sur un territoire   | 15 | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)<br>Adama SIDIBE (Directeur Général d'UTOPPIA) |
| Travail sur un projet de territoire avec les participants à la CU -<br>soutenance participative | 15 | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)<br>Adama SIDIBE (Directeur Général d'UTOPPIA) |
|   |    |   |
| Évaluations -mai 2025   |    |   |
| MÉMOIRE ET PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE   |    | Hervé DEFALVARD (MCF HDR)<br>Marie TACAILLE-FOURNIER (Présidente d'UTOPPIA)<br>Adama SIDIBE (Directeur Général d'UTOPPIA) |

# 1) Modalités pédagogiques :

Ce DU se veut novateur dans sa manière « d'enseigner l'action publique » La question de la transversalité en fil rouge permettra d'insister sur la nécessité d'envisager les projets sur le temps long en reposant systématiquement le sujet du « faire ensemble ».

Les regroupements mêleront apports théoriques et travaux pratiques. La dimension du groupe et de la réalisation collective conditionneront une partie de l'obtention du diplôme.

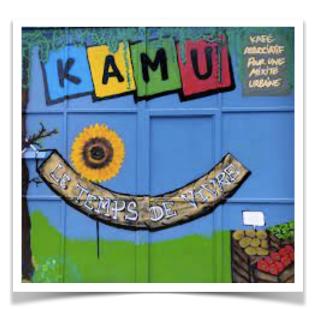
Deux regroupements auront lieu sur un territoire jugé innovant et dont les projets présentés pourront faire écho aux projets de territoire qui seront déclinés par chaque participant.

La formation dépasse le cadre des 2 journées mensuelles. Chaque intervenant accompagnera les participants dans leur réflexion sur la gestion et la transformation des politiques publiques en permettant :

- la mise en réseau sur des thématiques traitées
- la constitution d'un socle solide de connaissances par la diffusion de fonds de dossiers, ressources tout au long des 10 mois de formation

# 2) Modalités pratiques :

- Durée de la formation :10 mois (15h par mois soit 120h)
- Dates de début et de fin de formation : septembre 2024 à mai 2025
- Localisation de la formation : KAMU, 8 rue Fanny 92110 CLICHY





# G. Modalités spécifiques au DU

#### 1) Le suivi des étudiants

Chaque participant sera suivi par un tuteur (responsable de formation ou référents d'UTOPPIA) dans le cadre de la réalisation de son mémoire et du travail sur le projet de territoire.

# 2) Les modalités spécifiques d'enseignement

Le DU s'inscrit dans le cadre de la formation continue et a vocation à « professionnaliser » les participants. Une grande partie des enseignements ont été pensés sur la base des liens avec le territoires. Outre les deux regroupements en Région, les participants seront amenés à visiter un Tiers-lieu.

Les enseignements eux-mêmes auront lieu dans une structure associative, exemple concret d'un projet de territoire portés depuis presque 10 ans par que des acteurs locaux.

# H. Modalités financières

Les frais de formation du DU s'élèveront à 6050 euros TTC.

Cf fiche de soutenabilité annexe

La fiche de soutenabilité est un outil d'aide au pilotage et de bonne gestion.
Elle facilite la compréhension du projet proposé et permet de rappeler les éléments financiers à prendre en compte lors sa construction et des négociations avec le ou les partenaires.
Elle accompagne la convention et apporte une vision globale et synthétique du projet à la direction de l'Etablissement (VP FIP, VP³, VP).

Elle doit être complétée à chaque nouveau projet donnant lieu à une convention. Une nouvelle fiche pour une même convention l'année suivante n'est pas nécessaire, si aucun changement n'est survenu.

Cette fiche ne se substitue pas à la fiche budgétaire. Elle doit être envoyée au format excel dès le projet de convention à l'adresse vp-fip@univ-eiffel.fr

| Informations sur certaines rubriques :           |   |
|--|---|
| Participation aux charges de l'établissement :   | Estimation selon un taux de prélèvement défini (10, 20 ou 30%), de la participation aux coûts généraux de l'établissement (Bâtiment, services supports etc). S'il n'y a pas de recettes, cette participation n'est pas calculée mais elle le sera prochainement, quand un montant forfaitaire aura été défini par le PAP (en effet, tout partenariat induit forcément un miminum de temps de travail des services concernés, à valoriser donc dans la fiche de soutenabilité) |
| Participation à la politique indemnitaire BIATSS | Ne pas la calculer pour les conventions de prestations (ex: prestations de services payées sur facture ou location de locaux/équipements sportifs) ni pour les conventions pour projets d'étude.  |
| NPEC (Niveau de Prise En Charge) :               | ne pas la calculer pour les conventions de prestations (ex: prestations de<br>services payées sur facture ou location de locaux/équipements sportifs)   |
| Points prime :                                   | Le nombre de points prime peut-être renseigné à titre indicatif. Il sera à ajuster<br>selon la politique indemnitaire validée en CA.  |
| Onglet "coûts" :                                 | L'onglet côuts répertorie les coûts validés en CA ou calculés par le pôle d'aide<br>au pilotage.<br>Si d'autres coûts sont nécessaires au montage d'un projet, il est conseillé de<br>se rapprocher du PAP.   |

# FICHE DE SOUTENABILITE CONVENTION OU PROJET DE FORMATION

|  | B#   |                    | Dénonce   |         |
|--|--|--------------------|---|---------|
|  |  |                    |   |         |
| NPEC moyen   | non concerné   |                    |   |         |
| NPEC le + haut   | non concerné   |                    |   |         |
| NPEC le + bas  | non concerné   |                    |   |         |
| NPEC (uniquement si formation en apprentissage) et selon   | référentiel : https://www.francecompetences.fr/base-docume | ntaire/referentiel | ls-et-bases-de-donnees/   |         |
| Faux de participation aux charges de l'établissement<br>=> 30% si CFA Descartes (sauf formations 100%<br>jéléguées) ou EPMT, 20% autres, 10% si VAE collective | 20%  |                    |   |         |
| Montant droits d'inscription par étudiant (voir onglet coûts)  |  |                    |   |         |
| Effectif étudiants prévu   | 30   |                    |   |         |
| Effectif étudiants max   | 20 en DU + 20 en CU  |                    |   |         |
| Effectif étudiants mini  | 15 en DU + 15 en CU  |                    |   |         |
| Projet (renouvellement, ouverture, nouveau CFA)  | ouverture  |                    |   |         |
| Statut des étudiants (FI/FA/FC)  | FC   |                    |   |         |
| Code Apogée / Pégase   | à créer  |                    |   |         |
| N° RNCP  | non concerné   |                    |   |         |
| Partenaires  | UTOPPIA  |                    | C'est Utoppia qui encaisse les recettes FC et qui nous en reverse une | partie. |
|  | DU + CU  |                    |   |         |
|  | Eiffel Compétences   |                    |   |         |
|  | à venir  |                    |   |         |
|  | 1/22/2024  |                    |   |         |
|  | Cécile Dorions   |                    |   |         |
| Année universitaire  | 2024/2025  |                    |   |         |

| NPEC le + bas                |  | 1           | S-CI-DUSCS-UC-UOTITICCS/   | 1           |           |
|------------------------------|--|-------------|--|-------------|-----------|
| NPEC le + bas NPEC le + haut | non concerné   |             |  | -           |           |
| NPEC moyen                   | non concerné<br>non concerné   |             |  | -           |           |
| NF EC Hoyen                  | non concerne   |             |  |             |           |
|                              | Recettes   |             | Dépenses   |             | Solde     |
|                              | Type de recettes (exemples)  | Montant     | Type de dépenses (exemples)  | Montant     | Colab     |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : frais création DU  | 3,000.00€   | Heures enseignement (47,5 hetd)  | 6,032.50 €  |           |
| Université Gustave Eiffel    | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : frais création CU  | 1,500.00€   | Heures soutenance DU (1,25hetd/étudiant en DUx127€) = 18,75<br>hetd x 127  | 2,381.25€   |           |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : prime responsabilité   | 913.50 €    | Prime de responsabilité (points primes saisis dans VSF) => voir onglet coûts   | 913.50 €    |           |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : heures soutenance DU (1,25hetd/étudiant en DUx127€) = 18,75 hetd x 127   | 2,381.25€   | Obligatoire : Participation à la politique indemnitaire BIATSS (si recettes uniquement) => 100€/apprenti ou 60€/étudiant ou 0€ si stage court FC   | 1,800.00 €  | 25,407.05 |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : heures enseignements (47,5 hetd)   | 6,032.50 €  | Obligatoire (se calcule automatiquement): Participation aux charges de l'établissement (coûts des services supports, charges des bâtiments etc) => selon taux indiqué en haut de la fiche => les droits d'inscription sont déduits du calcul | 7,625.45€   |           |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : frais gestion DU (1000€/étudiant)  | 15,000.00 € |  |             |           |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : frais gestion CU (500€/étudiant)   | 7,500.00 €  |  |             |           |
|                              | Reversement Utoppia à Univ Eiffel : prime BIATSS   | 1,800.00€   |  |             |           |
|                              | Total recettes   | 38,127.25 € | Total dépenses   | 12,720.20 € |           |
|                              |  |             |  |             |           |
|                              | Recettes   |             | Dépenses   |             |           |
|                              | Type de recettes (exemples)  | Montant     | Type de dépenses (exemples)  | Montant     | Solde     |
|                              | Frais de FC étudiants en DU (6050€/étudiant)   | 90,750.00€  | Reversement à Univ Eiffel : frais création DU  | 3,000.00 €  |           |
|                              | Frais de FC étudiants en CU (690€/étudiant)  | 10,350.00 € | Reversement à Univ Eiffel : frais création CU  | 1,500.00€   |           |
|                              |  |             | Reversement à Univ Eiffel : prime responsabilité   | 913.50 €    |           |
|                              |  |             | Reversement à Univ Eiffel : heures soutenance DU<br>(1,25hetd/étudiant en DUx127€) = 18,75 hetd x 127  | 2,381.25€   |           |
|                              |  |             | Reversement à Univ Eiffel : heures enseignements (47,5 hetd)   | 6,032.50 €  |           |
| UTORRIA                      |  |             | Reversement à Univ Eiffel : frais gestion DU (1000€/étudiant)  | 15,000.00 € |           |
| UTOPPIA                      |  |             | Reversement à Univ Eiffel : frais gestion CU (500€/étudiant)   | 7,500.00 €  | 452.75    |
|                              |  |             | Reversement à Univ Eiffel : prime BIATSS   | 1,800.00 €  | 452.73    |
|                              |  |             | Location salles  | 6,000.00 €  |           |
|                              |  |             | Frais déplacement  | 5,000.00€   |           |
|                              |  |             | Remise diplômes  | 5,000.00€   |           |
|                              |  |             | Suivi administratif, commercial et pédagogique (1 ETP)   | 26,000.00 € |           |
|                              | The state of the s |             | 1  |             | I         |
|                              |  |             | Formateur  | 20,520.00 € |           |

COÛTS MOYENS Périmètre EX-U (au 28/10/2022)
Evolution possible chaque année, en fonction de la règlementation, des tarifs votés en CA et de l'actualisation des données par le PAP.

652.50€

| coût moyen va   | idé en CA (dans la LOB) | Brut          | Brut Chargé |
|---|-------------------------|---------------|-------------|
| Heure d'enseignement                                      | 1 HETD                  |               | 127.00 €    |
|   |                         |               |             |
| Valeur du point de prime                                  | 1 point                 | 1,740.00 €    | 1,827.00 €  |
| Attribution du nombre de Point de prime                   | du 17/06/2021           |               |             |
|   |                         | , ,           |             |
| ·   |                         | , ,           |             |
| VAE - Rémunération Votée au CA du 12 avril 2018           |                         | ,,            |             |
| VAE - Rémunération Votée au CA du 12 avril 2018 Mission : | HETD                    | Montant total |             |
|   | HETD 3                  |               |             |
| Mission :   | HETD 3 7.5              | Montant total |             |

15

| Formation par apprentissage<br>Suivi Personnalisé de l'Apprenti | Point prime | Brut     | Coût brut chargé |
|---|-------------|----------|------------------|
| 1 suivi personnalisé de l'apprenti                              | 0.30        | 522.00€  | 548.10€          |
| 1 soutien   | 0.18        | 313.20 € | 328.86€          |
| 1 visite  | 0.12        | 208.80 € | 219.24€          |
| dont 1er appel  | 0.04        | 69.60€   | 73.08 €          |
| dont visite pédagogique en présentiel                           | 0.08        | 139.20 € | 146.16€          |
| Placement contrat 1 an  | 0.047       | 81€      | 84.96€           |
| Placement contrat 2 an  | 0.07        | 122€     | 127.89€          |

accomp + Jury (complet)

| Masse salariale BIATSS - Brut Chargé          |  |             |
|---|--|-------------|
| Coût moyen annuel BIATSS TITULAIRE A 2020 >   |  | 80,017.62 € |
| Coût moyen annuel BIATSS TITULAIRE B 2020 >   |  | 52,162.31 € |
| Coût moyen annuel BIATSS TITULAIRE C 2020 >   |  | 46,873.00 € |
| Coût moyen annuel BIATSS CONTRACTUEL A 2020 > |  | 44,166.40 € |
| Coût moyen annuel BIATSS CONTRACTUEL B 2020 > |  | 27,457.72€  |
| Coût moyen annuel BIATSS CONTRACTUEL C 2020 > |  | 24,757.76 € |

| Gratification de stage (au 01/01/2024) |                    |                      |                    |
|--|--------------------|----------------------|--------------------|
|  |                    |                      | chargé / heure (CP |
| Contrat étudiant (SMIC au 01/01/2024)  | 10,51€ net / heure | 11,65 € brut / heure | inclus)            |

| Heure complémentaire (taux national)  | avant le 1er juillet 2022 | au 1er juillet 2022 | au 1er juillet 2023 |
|---------------------------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Taux horaire brut                     | 41.41 €                   | 42.86 €             | 43.50 €             |
| Taux horaire brut chargé TIT          | 43.48 €                   | 45.01 €             | 45.68 €             |
| Taux horaire brut chargé non TIT      | 58.93 €                   | 60.37 €             | 61.26 €             |
| Valeur brute du point prime           | 1,656.40 €                | 1,714.40 €          | 1,740.00 €          |
| Valeur chargée du point prime TIT     | 1,739.20 €                | 1,800.40 €          | 1,827.00 €          |
| Valeur chargée du point prime non TIT | 2,357.20 €                | 2,414.80 €          | 2,450.40 €          |

| Droits d'inscription |          |
|----------------------|----------|
| DUT-BUT              | 170.00 € |
| Licence              | 170.00 € |
| LP                   | 170.00 € |
| Master               | 243.00 € |
| Diplôme ingénieurs   | 601.00 € |
| Doctorat             | 380.00 € |

| Coût au m² par bâtiment |       |                    |
|-------------------------|-------|--------------------|
| BDE                     | 28.84 |                    |
| COP                     | 45.16 |                    |
| LAV                     | 50.65 |                    |
| ADA                     | 30.93 |                    |
| ADER                    | 39.17 |                    |
| ADN                     | 39.99 |                    |
| BIB GP                  | 39.61 |                    |
| Camus                   | 31.17 | Selon              |
| Erasme                  | 41.01 | données de<br>2018 |
| Gymase                  | 33.69 | 2010               |
| IUT Chmps               | 17.59 |                    |
| IUT Meaux               | 20.18 |                    |
| MDE                     | 34.48 |                    |
| Rabelais                | 33.44 |                    |

59,684.31 € Moyenne 3 cat BIATSS

37.14 € Moyenne taux horaire /1607h/an

12 Forfait "heures" pour la gestion d'une convention

Soit 12h x 37,14€ 446€

| Nb total d'apprentis | Dotation rémunération pilotage<br>brute annuelle | Dotation rémunération pilotage brute chargée annuelle TIT | Dotation rémunération pilotage<br>brute chargée annuelle NON TIT<br>(sur la fiche budgétaire) | Eq en PT     | sur la fiche<br>budgétaire |                                       |   |
|----------------------|--|---|---|--------------|----------------------------|---------------------------------------|---|
| 1                    | 0 *  |   |   |              |                            |                                       |   |
| 2                    | 0 *  |   |   |              |                            |                                       |   |
| 3                    | 0 *  |   |   |              |                            |                                       | - |
| 4                    | 0 *  |   |   |              |                            | Taux horaire brut                     | T |
| 5                    | 500  | 525 €   | 704 €   | 0.29         | 0.39                       | Taux horaire chargé TIT               | T |
| 6                    | 600  | 630 €   | 845 €   | 0.34         |                            | Taux horaire chargé non TIT           | Ŧ |
| 7                    | 700  | 735€  | 986 €   | 0.40         | 0.54                       |                                       | 7 |
| 8                    | 800  | 840 €   | 1,127 €   | 0.46         |                            | Valeur brute du point prime           | T |
| 9                    | 900  | 945 €   | 1,267 €   | 0.52         |                            | Valeur chargée du point prime TIT     | T |
| 10                   | 1000   | 1,050 €   | 1,408 €   | 0.57         |                            | Valeur chargée du point prime non TIT | T |
| 11                   | 1100   | 1,155€  | 1,549 €   | 0.63         | 0.85                       |                                       | _ |
| 12                   | 1200   | 1,260 €   | 1,690 €   | 0.69         | 0.92                       | -1                                    |   |
| 13                   | 1300   | 1,365 €   | 1,831 €   | 0.75         | 1.00                       |                                       |   |
| 14                   | 1400   | 1,470 €   | 1,972 €   | 0.80         | 1.08                       | -                                     |   |
| 15                   | 1500   | 1,575 €   | 2,112 €   | 0.86         | 1.16                       | -                                     |   |
| 16                   | 1600   | 1,680 €   | 2,253 €   | 0.92         | 1.23                       |                                       |   |
| 17                   | 1700   | 1,785 €   | 2,394 €   | 0.98         | 1.31                       | -                                     |   |
| 18                   | 1800   | 1,890 €   | 2,535 €   | 1.03         | 1.39                       |                                       |   |
| 19                   | 1900   | 1,995 €   | 2,676 €   | 1.09         | 1.46                       | -                                     |   |
| 20                   | 1980   | 2,079 €   | 2,788 €   | 1.14         | 1.53                       | -                                     |   |
| 21                   | 2060   | 2,163 €   | 2,901 €   | 1.18         | 1.59                       |                                       |   |
| 22                   | 2140   | 2,247 €   | 3,014 €   | 1.23         | 1.65                       | -                                     |   |
| 23                   | 2220   | 2,331 €   | 3,126 €   | 1.28         | 1.71                       | 4                                     |   |
| 24                   | 2300   | 2,415 €   | 3,239 €   | 1.32         | 1.77                       |                                       |   |
| 25                   | 2380   | 2,499 €   | 3,352 €   | 1.37         | 1.83                       | -                                     |   |
| 26                   | 2460   | 2,583 €   | 3,464 €   | 1.41         | 1.90                       |                                       |   |
| 27                   | 2540   | 2,667 €   | 3,577 €   | 1.41         |                            |                                       |   |
| 28                   | 2620   | 2,751 €   | 3,690 €   | 1.46         | 2.02                       | 4                                     |   |
| 29                   | 2700   | 2,751 €   | 3,802 €   | 1.51         | 2.02                       |                                       |   |
| 30                   | 2780   | 2,919 €   | 3,802 €   | 1.60         | 2.08                       | -                                     |   |
| 31                   | 2860   | 3,003 €   | 4,028 €   | 1.64         | 2.14                       |                                       |   |
| 32                   | 2940   | 3,087 €   | 4,028 €   | +            | 2.20                       | -                                     |   |
| 33                   | 3020   | 3,171 €   | 4,140 €   | 1.69         |                            | 4                                     |   |
| 34                   | 3100   | 3,171€  | 4,255 €<br>4,366 €  | 1.74<br>1.78 | 2.33                       |                                       |   |
| 35                   | 3180   | 3,339 €   | 4,386 €   | +            | 2.45                       | -                                     |   |
| 36                   | 3260   | 3,423 €   | 4,591 €   | 1.83<br>1.87 | 2.45                       | 1                                     |   |
| 37                   | 3340   | 3,507 €   | 4,704 €   | 1.92         | 2.51                       | -                                     |   |
| 38                   | 3420   | 3,591 €   | 4,704 €   | 1.92         | 2.64                       | 4                                     |   |
| 39                   | 3500   | 3,675 €   | 4,929 €   | 2.01         | 2.70                       | -                                     |   |
| 40                   | 3580   | 3,759 €   | 4,929 €<br>5,042 €  | 2.01         | 2.70                       | -                                     |   |
| 41                   | 3660   | 3,843 €   | 5,042 €<br>5,154 €  | 2.10         |                            | 4                                     |   |
| 42                   | 3740   | 3,927 €   | 5,154 €<br>5,267 €  |              | 2.82                       |                                       |   |
| 42                   | 3820   |   |   | 2.15         |                            | 4                                     |   |
| 43                   | 3900   | 4,011 €<br>4,095 €  | 5,380 €   | 2.20         | 2.94                       | 4                                     |   |
| 44                   | 3900   |   | 5,492 €   | 2.24         | 3.01                       | 1                                     |   |
|                      |  | 4,179 €   | 5,605 €   | 2.29         | 3.07                       | -                                     |   |
| 46<br>47             | 4060<br>4140                                     | 4,263 €   | 5,718 €<br>5,830 €  | 2.33         | 3.13                       | -                                     |   |
| 47                   | 4140   | 4,347 €<br>4,431 €  | 5,830 €<br>5,943 €  | 2.38         | 3.19                       | 4                                     |   |
| 49                   | 4300   | 4,431€  | 5,943 €   | 2.43         | 3.25                       | -                                     |   |
| 50                   | 4300   |   | ,   | 2.47         | 3.31                       | -                                     |   |
| 50                   | 4380   | 4,599 €   | 6,168 €   | 2.52         | 3.38                       | 3                                     |   |

au 1er juillet 2023 Coeff

43.5

45.68 61.26

1740

1827

2450.4

1.05

1.41



# Rapport portant sur l'ouverture d'une formation

(Diplôme ou certification universitaire, parcours au sein des diplômes nationaux, etc)

| Nom-prénom du rapporteur  | Fériel Goulamhoussen  |  |
|---|---|--|
| Intitulé de la formation  | Diplôme universitaire (DU) et Certification universitaire (CU) Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL)   |  |
| Composante de formation et porteur de projet                                    | Composante de formation : Eiffel Compétences Directeur de composante : Venceslas BIRI Porteurs de projet : Hervé DEFALVARD et Marie TACAILLE-FOURNIER   |  |
| Partenaires (le cas échéant)  | RTES, OUISHARE, Fédération Leo Lagrange   |  |
| Contexte / enjeux de la formation   | Les collectivités territoriales doivent prendre en compte la question de la crise écologique. Le DU souhaite former les agents des collectivités territoriales et les élus à des questions qui ont trait à la transition et l'adaptation.   |  |
| Objectifs de la formation   | Le DU souhaite former les agents des collectivités territoriales et les élus aux questions d'ESS, aux enjeux démocratiques des transitions mais également à l'ensemble des enjeux qui ont trait à la transition et à l'adaptation notamment en vue de pouvoir mieux transformer leurs politiques publiques. |  |
| Encadrement et équipe<br>pédagogique  | L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs et de professionnels du secteur.   |  |
| Public visé   | Elus et cadres supérieurs de la FPT.  |  |
| Évaluation des étudiants et<br>modalités de contrôle des<br>connaissances (MCC) | Les MCC ne sont pas indiquées. Il est uniquement indiqué qu'un projet tuteuré serait demandé dans le cadre d'un mémoire et de la réalisation du projet de territoire.   |  |

#### Organisation de la formation (durée, planning, compétences, enseignement, modalités etc)

La formation semble indiquée pour les cadres de la FPT mais semble particulièrement lourde pour les élus qui disposent le plus souvent de beaucoup moins de temps.

Selon la fiche, le DU et la CU sont soutenables.

Néanmoins, des doutes subsistent notamment au sujet du tarif proposé pour les élus qui semble élevé. Se référer au conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL) et à l'article L. 2123-12 du CGCT. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2016, le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus de la commune (montant théorique prévu par les textes, majorations comprises) et le montant réel des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du même montant.

En outre, les élus peuvent bénéficier d'un droit individuel à la formation pour une durée de vingt heures par an auprès des organismes agréés. Aussi, un congé de formation peut être accordé pour les élus salariés à raison de dix-huit jours maximum par élu pour la durée du mandat quel que soit le nombre de mandats détenus.

#### Réponse du porteur du projet UTOPPIA:

« concernant la prise en charge financière du DU

# Soutenabilité financière de la formation

Nous nous situons dans une fourchette moyenne au regard des DU proposés par d'autres organismes. Il demeure compliqué de faire une comparaison fine car les propositions pédagogiques sont différentes, la notion de co-construction, de déplacement sur les territoires sont encore très peu présentes dans les DU existants. Cela ne permet pas d'avoir une grande visibilité sur la construction du coût de ces organismes.

Dans notre approche, le coût reflète aussi bien la capacité des participants à payer les frais de formation que la juste rémunération des intervenants et partenaires et les moyens mis à disposition des participants.

Concernant le premier point, les collectivités ont une ligne de formation dédiée pour les élus. À cela s'ajoute le DIFe mobilisable sur la plateforme du gouvernement. Si les fonds alloués au DIFe ont considérablement diminué, les budgets des collectivités restent, en majorité, capables d'absorber des dépenses de formation comme celles du DU. Par expérience, les enveloppes ne sont pas toujours « épuisées ». Il y a aussi une pratique courante de chercher à les épuiser.

Nous envisageons, par ailleurs, à moyen terme, la création d'un fonds de dotation qui permettra à tous les élus des territoires de pouvoir s'inscrire au diplôme. La question du financement pose, à notre sens, davantage l'enjeu de l'égalité d'accès, une grande métropole pouvant aisément prendre en charge les dépenses de formation d'un élu contrairement à une petite collectivité. Or, ces mêmes petites collectivités ont pour la plupart un manque d'expertise technique en interne.

| Le DU s'inscrit dans une démarche d'innovation collective et de partage des initiatives pour TOUS LES ÉLUS. »  • Concernant la prise en charge financière pour la CU  Il existe de nombreux dispositifs financiers pouvant être mobilisés : bourses pour les jeunes proposés par certaines collectivités, PIA, pôle emploi  À noter que la période de communication sur le diplôme et d'inscription prend en compte le temps d'accompagnement du binôme (élu/jeune ou |
|---|
| agent/jeune) pour valider ensemble les modalités de financement de la CU »  |
| L'ouverture est pertinente et répond aux enjeux des collectivités territoriales. Elle contribue à la formation des élus qui ont besoin de ce type de dispositif de formation.  Néanmoins, il serait intéressant également de mettre en regard les questions de smartcity et de jumeaux numériques, qui sont érigées par de nombreuses collectivités comme des solutions analytiques leur permettant de décider au lieu de disposer d'approches systémiques.           |
| Il serait intéressant également de montrer des exemples de dispositifs réussis notamment en vue de pouvoir engager des démarches citoyennes réellement conclusifs.  |
| Nom – prénom du rapporteur : Fériel Goulamhoussen  Date : 24/01/2024  Avis :  ☐ Très favorable ☐ Défavorable  |
|   |



# Rapport portant sur l'ouverture d'une formation

(Diplôme ou certification universitaire, parcours au sein des diplômes nationaux, etc)

| Nom-prénom du rapporteur                     | Ingrid Fasshauer   |
|--|--|
| Intitulé de la formation                     | Diplôme universitaire (DU) et Certification universitaire (CU) Gestion et Transformation des Politiques Publiques Locales (GTPPL)  |
| Composante de formation et porteur de projet | Composante de formation : Eiffel Compétences Directeur de composante : Venceslas BIRI Porteurs de projet : Hervé DEFALVARD et Marie TACAILLE-FOURNIER  |
| Partenaires (le cas<br>échéant)              | UTOPPIA- Université des Territoires et Organisme des Politiques Publiques Innovantes et Alternatives. Chaire ESS- Université Gustave Eiffel RTES: Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire Fédération Léo Lagrange Ouishare  |
| Contexte / enjeux de la formation            | La formation est un dispositif original qui s'adresse à deux types de public : des élus et agents de collectivités territoriales (pour le DU) et des jeunes non diplômés souhaitant travailler dans des collectivités locales (pour la CU). Ces publics sont très complémentaires et le travail en binôme permet l'enrichissement mutuel.  Elle vise à donner des compétences permettant de mieux prendre en compte les enjeux sociétaux des collectivités, en particulier des méthodes de travail et de gouvernance adaptées à la prise en compte des différentes parties prenantes, notamment les habitants et les acteurs locaux.   |
| Objectifs de la formation                    | Les objectifs sont bien identifiés pour chacun des publics visés.  Pendant la formation, les élus et agents reçoivent des apports théoriques et surtout expérimentent la co-construction de politiques publiques. Les jeunes peuvent acquérir une connaissance du secteur des collectivités locales et mûrir leur projet professionnel. Tous s'initient ensemble à des pratiques de travail transversales intégrant les enjeux économiques et sociaux.  À la sortie du diplôme, les élus et agents pourront valoriser leurs compétences en innovation publique et dans la mise en oeuvre de projets de transition sur les territoires. Les jeunes pourront, quant à eux, s'appuyer sur l'obtention de la CU pour intégrer une collectivité territoriale, voire envisager l'inscription au DU ultérieurement. |

| Encadrement et équipe pédagogique  | La formation est co-dirigée par Hervé Defalvard et Marie Tacaille-Fournier. Hervé Defalvard est MCF en sciences économiques. Il est responsable du département ESS de l'IFIS. Il dirige un master en insertion et entrepreneuriat social et est co-responsable d'une licence professionnelle. Il dirige la chaire ESS et est un chercheur reconnu sur l'ESS, notamment dans ses liens avec les pouvoirs publics.  Marie Tacaille-Fournier est ancienne cadre de la fonction publique territoriale, co-fondatrice et chargée de la pédagogie et de l'innovation sociale chez UTOPPIA. Elle a donc une bonne expérience de la formation d'élus et d'agents territoriaux.               |
|--|--|
|  | En plus de la qualité de l'équipe pédagogique, on peut noter l'originalité des méthodes pédagogiques qui permettent d'expérimenter le co-construction entre apprenants à travers la mise en oeuvre d'un projet de territoire (associant élus ou agents et jeunes) et à travers quatre partenariats : Chaire ESS, RTES, Léo Lagrange et OuiShare. Ces quatre partenaires engagés dans la co-construction de dispositifs et de politiques publiques seront intégrés à la formation et interviendront dans les jurys.   |
| Public visé  | Les élus et agents devront avoir un niveau bac + 4 ou une expérience professionnelle significative. L'admission se fera sur la base de la motivation évaluée sur dossier et lors d'un entretien.  Pour les jeunes, aucun pré-requis de formation n'est nécessaire mais ils doivent vouloir s'investir sur leur territoire à travers un projet co-construit et être inscrits dans une démarche encadrée de structuration du parcours professionnel. Ils seront proposés par leur binôme élu ou agent.   |
| Évaluation des étudiants et<br>modalités de contrôle des<br>connaissances (MCC)          | Le DU sera obtenu si l'apprenant obtient une note supérieure à 10/20 au mémoire et au projet de territoire (les deux notes ne se compensent pas). La CU sera obtenue si l'apprenant obtient une note supérieure à 10/20 au projet de territoire.   |
| Organisation de la formation (durée, planning, compétences, enseignement, modalités etc) | Le DU comprend 120h de formation réparties en 8 regroupements de 2 journées par mois. Ce rythme est adapté à des apprenants en formation continue.  Le programme mêle apprentissages théoriques (gouvernance, politiques territoriales, communs, communication, démocratie participative, etc.) et pratiques (boîtes à outils et travail sur projets, notamment lors des deux regroupements en région).  La CU comprend 30h de formation sur deux regroupements en région. Après des apports théoriques, les apprenants travaillent en binôme sur le projet de territoire. Ils sont accompagnés par des formateurs.  Tous les apprenants sont suivis individuellement par un tuteur. |
| Soutenabilité financière de<br>la formation  | La fiche de soutenabilité fait apparaître un excédent de 25000 € (20 000 € hors frais de création qui ne seront dus que la première année) sur la base de l'effectif minimum de 30 inscrits (15 DU et 15 CU)   |
| Commentaire général,<br>autres remarques ou<br>questions                                 | L'ouverture de la formation apparaît tout à fait pertinente. Elle s'inscrit dans les enjeux actuels de la transformation des politiques publiques tant sur le fond (communs, politiques sociales, démocratie participative) que sur la forme (ateliers de co-construction) Elle permet aux apprenants de pratiquer la co-construction en mêlant deux publics complémentaires (élus ou agents et jeunes) et en s'inspirant d'initiatives innovantes lors des deux regroupements prévus en région. Elle s'appuie également sur un  |

|                | solide réseau de partenaires.                                   |
|----------------|---|
|                |   |
|                |   |
|                |   |
| Avis général : | Nom – prénom du rapporteur : Fasshauer Ingrid Date : 22/01/2024 |
|                | Avis :  Très favorable  |